



Affiché le 13/08/2020.

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 19 août 2020 à 18 h 30, **Salle du Pavillon Normand (Parc du Casino de Bagnères de Luchon)**.

La séance se tiendra sans public, avec la seule présence de la presse et retransmission sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juillet 2020.

1. Signature d'une convention triennale entre la commune et l'ACAD dans le cadre du programme de coopération Bagnères de Luchon / Bingo.
2. Signature d'une convention de financement dans le cadre du programme INTEREG POCTEFA Royaume de l'ANETO.
3. Reversements pour les lots du concours des balcons et vitrines fleuris.
4. Modification de la délibération n° DEL20200083, désignation des délégués du conseil municipal au Comité National d'Action Sociales du personnel des collectivités territoriales (CNAS).
5. Création d'un emploi permanent de gestionnaire carrière et formation pour assurer les besoins du service.
6. Création d'un emploi permanent de directeur des services pour assurer les besoins des services.
7. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 12 août 2020,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

